que le fil à laquelle elle se trouve attachée passe des mains d'une épouse à celles d'une autre. Cela est si vrai que si par malheur M. le prince de Ligne perdait sa troisième femme et qu'il convolât à de quatrièmes noces, il est certain que le prince serait républicain pour peu que la princesse n° 4 fût républicaine. Il ne lui manque plus que cela pour que la bigarrure de son habit politique soit complète.

Le correspondant qui nous fournit les données qui nous ont servi à écrire ce qui précède, accompagne son récit de quelques reflexions que nous ne reproduisons, pas littéralement, parce qu'elles sont trop désobligeantes pour le prince; nous dirons seulement qu'elles se résument toutes dans ce vers d'Horace, que cite notre abonné et que nous, pour notre part, nous regrettons de voir appliquer aujourd'hui au descendant du plus spirituel des princes de l'Europe, tout comme s'il s'agissait d'un des rejetons de feu l'illustre M. Gribouille :

Dum vitant stulti vilia, in contraria currunt.

(*Journal du Commerce d'Anvers.*)

ETAT-CIVIL.

Naissances : Le 4 avril, Marie Ferron; le 5, Wilhelmine Vollrath; le 6, Madelaine Kremer; Jacques Léonard; Jean-Pierre-Ferdinand-Jules Weiss, et Marie Waroquin; le 7, Madelaine Lederlé; le 9, Susanne Does; le 10, Mathias Kemp, Marie Consdorff, et Jean-Joseph Bertrand; le 11, Henri Herchen, et Fréderic Limpach; le 12 Thérèse Struppert.

Mariages : Le 7 avril, Constant-Fidèle-Amant Renquin, serrurier, avec Marie-Catherine Wampach.

Décès : Le 6 avril, Jean-Nicolas Millem, âgé de 2 ans et 4 mois; le 7, Jean-Auguste Hoffmann, âgé d'un an; le 10, Marie Laux, veuve Nicolas Urban, âgée de 48 ans, et Nicolas Theisen, âgé de 5 mois; le 12 Pierre Wagner, âgé de 4 ans et 8 mois.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

VENTE PUBLIQUE.

MERCREDI, 18 avril 1838, vers deux heures de relevée, à la requête de MM. Marson, propriétaire à Luxembourg, et J. N. Noël, professeur à l'université de Liége, il sera procédé par le ministère du notaire Weber d'Eich, à la vente publique d'une **BRASSERIE**, avec une maison d'habitation appelé *Mullesch*, un moulin à plâtre mu par la rivière dite Petrusse, hangards, jardins et prés, le tout d'un tenant, situé au village de Hollerich actuellement occupé par le sieur J. Archen, fils, brasseur à Hollerich.

L'acquéreur de cet établissement y entrera en jouissance au jour même de la vente, et toutes facilités lui seront données pour les paiemens du prix d'acquisition.

La vente aura lieu à Hollerich, en la demeure du sieur Buchholz, aubergiste.

BAINS PUBLICS.

Le soussigné prévient que ses bains seront ouverts DIMANCHE prochain, 15 de ce mois. BECKER, fils.

AVIS.

MARDI, 17 avril prochain, on vendra à crédit, dans le bois dit Hoischent, lieu dit Rahloch, près Itzig, dans l'exploitation de la présente année, 200 cantons de ramilles.

A LOUER

Un BEAU QUARTIER, au second étage, dans la maison des enfans Buchholtz, Grand'rue. — S'adresser à M. Süss-Remy.

Holz-Versteigerung.

Die Lokal-Behörde der Gemeinde Steinsel, wird an den hiernach genannten Tagen, durch das Amt des Notars Mothe, aus Eich, öffentlich und auf Borg, in dem diesjäheigen Holzschlage der folgenden Dörfer, versteigern lassen:

Am Donnerstag, 20. des laufenden Monats, um neun Uhr des Morgens, in dem Holzschlage des Dorfes Steinsel, 100 Eichen-Bäume, 40 Buchen-Bäume und 400 Korden (stères) Buchen-Brennholz;

Und am folgenden Tage, ebenfals um neun Uhr des Morgens, in dem Holzschlag des Dorfes Heisdorf, 118 Korden (stères) Buchen-Brennholz;

In jenem des Dorfes Helmsingen, 28 Bäume und 228 Eichen- und Buchen-Korden (stères);

In jenem des Dorfes Bereldingen, 116 Eichen- und Buchen-Korden (stères);

Und endlich in jenem des Dorfes Walferdingen, 140 Eichen- und Buchen-Korden (stères).

Heisdorf, den 11. April 1838. Die Lokal-Behörde,
Kintzele, Bürgermeister.

Holz-Versteigerung,

im Gemeinde-Büsch von Hesperingen, genannt in Treisch, gelegen nächst Kockelscheuer,

Nämlich:

6000 Fäschen, 50 Korden Brennholz und etliche Bäume, werden am Donnerstage, den 19. April 1838, um 9 Uhr des Morgens, im gemeldten Walde versteigert werden. Der Bürgermeister,
J. D. Strifft.

Nachricht.

Am Mittwoche, den 18. April 1838, um 1 Uhr des Nachmittags, wird das Wohnhaus des Mathias Theis, von Gasperich, öffentlich verkauft werden.

Die Versteigerung wird gehalten bei Herrn Buchholz, zu Hollerich.
Schanus, Notar.

SEIGNEURIE Deutsch-Brodersdorf.

LA VENTE PAR ACTIONS
DE LA BELLE ET RICHE

SEIGNEURIE DEUTSCH-BRODERSDORF, sur la Leitha en Basse-Autriche, avec toutes ses dépendances, consistant en château, parc anglais, bâtimens d'économie, métairie, distillerie, terres labourables, prés, forêts, dîmes, droits seigneuriaux, chasse, etc.,

Evaluée juridiquement à UN MILLION 52,500 fl. val. de Vienne et de

L'HOTEL DE LA LANDSTRASSE, N° 381, A VIENNE,

AVEC

GRAND JARDIN,

d'une valeur de **125,980** florins v. de V.

aura lieu **IRRÉVOCABLEMENT LE 5 MAI** 1838 à Vienne, en présence du public, sous la garantie du gouvernement.

Les gains accessoires de cette vente sont de florins 50,000, 25,000, 12,500, 10,000, 7500, 6500, 6000, 5000, 2500, 2000, 1000, etc.

PRIX D'UNE ACTION ORIGINALE, 20 FRANCS.

Pour 120 frs. 7 actions, dont 1 rouge gagnant forcément, pour 200 frs. 13 actions, dont 2 rouges, 20 actions, dont 3 rouges pour 300 franes.

Cette vente offre un avantage particulier que n'a encore présenté aucune autre: ce sont des actions primes bleues dont le moindre **GAIN SURE ST DE FLORINS** 500, lesquelles concourent d'abord à tous les lots du tirage principal et participent en outre, ainsi que les actions rouges, à un tirage spécial de 100 primes de fl. 50,000, 25,000, 7500, 6500, etc.

Une telle action bleue n'est accordée qu'aux acheteurs de 500 actions, mais pour faire jouir aussi de cette prérogative les preneurs d'une moindre quantité, on fournira sur 12 actions avec 2 rouge pour 240 fr. un bon de participation au porteur pour la 40e partie d'une de ces actions primes bleues, donnant droit à la juste part de tous les gains échéans de cette action.

En s'adressant directement à la maison soussignée qui est principalement chargée de cett e entreprise, on reçoit les actions, le prospectus français de même que le bulletin officiel de tous les nos gagnans, franc de port.

Le paiement des actions peut se faire après leur réception.

Ecrire sans affranchir. **J. N. TRIER ET COMP.,**
Banquiers et Receveurs-généraux à Francfort s/M.

MERCURIALES. — 1re QUINZAINE DE MARS 1838.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR RASIÈRE, à Luxembourg.	Arlon.
Froment	9 01	0 00
Méteil	8 41 1/2	0 00
Seigle	0 00	0 00
Orge	0 00	0 00
Avoine	3 17	0 00
Pois	0 00	0 00
Farine de froment	0 00	0 00
Farine de seigle	0 00	0 00
Pommes-de-terre d'été	0 00	0 00
Idem d'hiver	0 00	0 00
Beurre, la livre des P.-B.	0 82 1/2	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.	4 25	0 00
Paille, id. id.	3 02 1/2	0 00
Bois de hêtre, la corde	3 97 1/2	0 00
Id. de chêne	0 00	0 00

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.